

Bâtiment:	Lieu de travail
Entreprise/Service:	Activité
Date/libéré:	Date de saisie

SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT

VariKwick Liquide

Etat: liquide, Couleur: incolore, Odeur: caractéristique, Densité [g/ml]: non déterminé

Contient: N,N-diméthyl-p-toluidine
Méthacrylate de méthyle

LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT



Facilement inflammable



Nocif

Phrases-R:

R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion.
R 37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 11: Facilement inflammable.

- Classe de danger pour les eaux:

2, gem. VwVwS vom 27.07.2005

MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE



Indications pour l'utilisation en toute sécurité: Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Protection respiratoire: Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

Protection des mains: Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection corporelle: Vêtement de protection léger en matière plastique.

COMPORTEMENT EN CAS DE DANGER

Téléphone:



Agent d'extinction approprié: Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.

Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion: Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires: Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Mesures de prudence relatives aux personnes: Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuel. Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Sol très glissant suite au déversement du produit.

Mesures de protection de l'environnement: Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Procédé de nettoyage: Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

PREMIERS SECOURS MESURES

Téléphone:



Après inhalation: Assurer un traitement médical. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion: Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Téléphone:

Elimination / Produit: Eliminer comme déchet dangereux. Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

Elimination / Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé):

070104*

www.chemiebuero.de Tel.+49(0)941-566-398(-792)Fax.+49(0)941-566-994 eMail:info@chemiebuero.de

wbl00075 FR